



CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES
Concours externe, concours externe spécial, second concours interne, second concours
interne spécial, troisième concours

INTRODUCTION

L'édition 2008 du concours de recrutement de professeurs des écoles a fait concourir 543 femmes et 102 hommes. 66 femmes et 21 hommes ont réussi à ce concours très féminisé, et l'on peut en conclure que la sélectivité a été plus grande pour les femmes (12,15% de reçues) que pour les hommes (20,58% d'admis).

Une fois encore, on observe une réelle différence de niveau à l'admissibilité en ce qui concerne les notes de mathématiques et de français. Un travail conséquent s'impose donc à tous dans la première de ces disciplines.

Tant par les analyses statistiques qu'il présente que par les conseils formulés par les responsables des différentes commissions du jury, ce rapport vise à aider les futurs candidats à une meilleure préparation de ce concours.

Nous les assurons dans cette perspective de tous nos vœux de réussite.

Alain F. NIZARD
Inspecteur d'académie
Président du jury

SOMMAIRE

Bilan global du CRPE session 2008

DEC

I. EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

- | | |
|--|-----------------------------|
| a. Français | C. VICAIGNE, IEN |
| b. Mathématiques | A. SOLANO SERENA, IEN |
| c. Histoire et géographie | D. SAINT-PRIX BERTHOLO, IEN |
| d. Sciences et technologies (<i>non parvenu</i>) | J.L. SCHMITT, IEN |
| e. Créole | J. JULIEN DOLOMINGO, IEN |

II. EPREUVES ORALES D'ADMISSION

- | | |
|--|--------------------------|
| a. Première épreuve orale d'entretien | C. PLESEL BACRI, IENA |
| i. Arts visuels | |
| ii. Musique | |
| iii. Littérature de jeunesse | |
| b. Epreuve orale d'entretien 3 ^{ème} concours | C. PLESEL BACRI, IENA |
| c. Epreuve orale LVE | J. BONNE FRANCIL, CPD |
| d. Epreuve orale créole | J. JULIEN DOLOMINGO, IEN |
| e. Epreuve d'éducation physique et sportive | D. BIGOT, CPD |

BILAN STATISTIQUE GLOBAL

| concours | postes | préinscrits | confirmés | inscrits | présents | admissibles | admis | |
|-----------------------------|-----------|-------------|-------------|-------------|------------|-------------|-----------|----------|
| | | | | | | | LP | LC |
| externe | 73 | 1264 | 1021 | 986 | 526 | 180 | 77* | 2 |
| 3 ^e concours | 5 | 248 | 180 | 158 | 74 | 15 | 4 | 0 |
| 2 nd interne | 1 | 112 | 86 | 83 | 22 | 8 | 1 | 0 |
| externe L.R. | 2 | 46 | 36 | 32 | 19 | 7 | 2 | 0 |
| interne L.R. | 4 | 8 | 6 | 6 | 4 | 3 | 1 | 0 |
| TOTAL | 85 | 1678 | 1329 | 1265 | 645 | 213 | 85 | 2 |
| 1 ^{er} int. public | 3 | 13 | 10 | 5 | 2 | 2 | 2 | 0 |
| 1 ^{er} int. privé | 1 | 21 | 13 | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| TOTAL | 4 | 34 | 23 | 6 | 2 | 2 | 2 | 0 |
| | | | | | | | | |
| TOTAL | 89 | 1712 | 1352 | 1271 | 647 | 215 | 87 | 2 |

* : 1 poste du 3^{ème} concours
report : 3 postes du 2nd concours interne L.R.

1.EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

a. Français

Cette année encore, malgré les recommandations adressées aux candidats, il faut regretter que beaucoup d'entre eux fassent preuve d'une insuffisante maîtrise de la langue française. Ces futurs enseignants n'ont pas mesuré l'enjeu que représente la nécessité de s'exprimer correctement tant à l'oral qu'à l'écrit. Certains d'entre eux se voient attribuer une note éliminatoire en raison même d'une syntaxe fautive et d'erreurs récurrentes en orthographe de mots courants. L'absence de ponctuation contribue à rendre la lecture de la copie laborieuse, voire pénible. De plus, la qualité de l'expression est bien souvent approximative, le lexique employé imprécis. Il est difficilement concevable que des candidats au concours de professeur des écoles ne maîtrisent pas la langue alors même qu'ils auront à l'enseigner.

1. La synthèse :

L'exercice invitait les candidats à distinguer lecture documentaire et textes documentaires. Dans un premier temps, il s'agissait de dégager les points communs puis de s'attacher à caractériser leurs spécificités. Enfin, de donner des éléments de pédagogie adaptée aux deux types de situations.

Cet exercice se révèle peu satisfaisant. L'exercice « établir une synthèse » n'est pas appréhendé correctement, on ne peut pas parler de *synthèse* tant les productions sont longues, et deviennent alors très difficiles à évaluer. Les idées essentielles sont diluées, le travail perd en pertinence.

On note une construction de paraphrases qui peut aller jusqu'au plagiat. Les textes sont analysés séparément, mais non confrontés. La méthodologie est bien souvent inexistante. Rares sont ceux qui annoncent un plan et le suivent. On relève un déséquilibre entre les différentes parties. Ainsi, l'introduction est souvent longue sans poser pour autant de réelle problématique, mais, la conclusion est courte est vide de sens.

Les termes « lecture documentaire » et « textes documentaires » sont souvent confondus.

2. La grammaire :

L'exercice consistait à vérifier si le candidat possède les capacités à analyser la constitution et la fonction des groupes nominaux, d'expliquer l'emploi de mots dans une phrase et de décrire la formation de syntagmes.

Cette partie a été la plus mal menée. On relève des confusions tout à fait surprenantes et inquiétantes à ce niveau du cursus comme : nature et fonctions, COD et attribut, adjectif et participe passé, déterminant et nom L'exercice est présenté de manière confuse, un tableau aurait permis de clarifier l'exposé.

3. Les questions complémentaires :

Il s'agissait de lister les compétences de lecture visées au travers des exemples proposés. Pour ce faire, le candidat devait prélever des informations, les mettre en lien et en déduire d'autres. Dans un deuxième temps, il fallait expliciter un dispositif pédagogique et concevoir une mise en œuvre d'une séance de lecture en argumentant les choix.

L'énumération des compétences met les candidats en difficulté, il semble que la notion de « compétence » ne soit pas maîtrisée. L'exploitation pédagogique reste vague, très peu s'appuient sur

les textes (donnés en synthèse) pour étayer leurs propos. Plusieurs membres du jury avancent l'idée que les questions n'ont pas été comprises. On a fait le constat que des candidats « récitent des connaissances », mais ne cernent pas les questions.

Conseils :

- décompter sur le temps total, au moins 15 à 20 minutes pour la relecture.
- S'entraîner de façon régulière en respectant les contraintes du concours.
- Pour la synthèse, utiliser des surligneurs de couleur au moment de la lecture pour faire apparaître les idées à confronter. Ensuite seulement, dresser un plan.
- Revoir les notions de grammaire, faire des exercices.
- La lecture des programmes en lien avec les pratiques pédagogiques est indispensable.

* * * * *

b. Mathématiques

Les notes

La moyenne des notes est :

- le concours externe public (512 copies) est de 9,36.
- Le concours interne (21 copies) est de 7,76.
- Le concours interne option créole (4 copies) est de 11,5.
- Le concours externe option créole (18 copies) est de 8,81.
- Le 3^{ème} concours (73 Copies) est de 7,40.

La répartition des notes est la suivante pour le concours externe public :

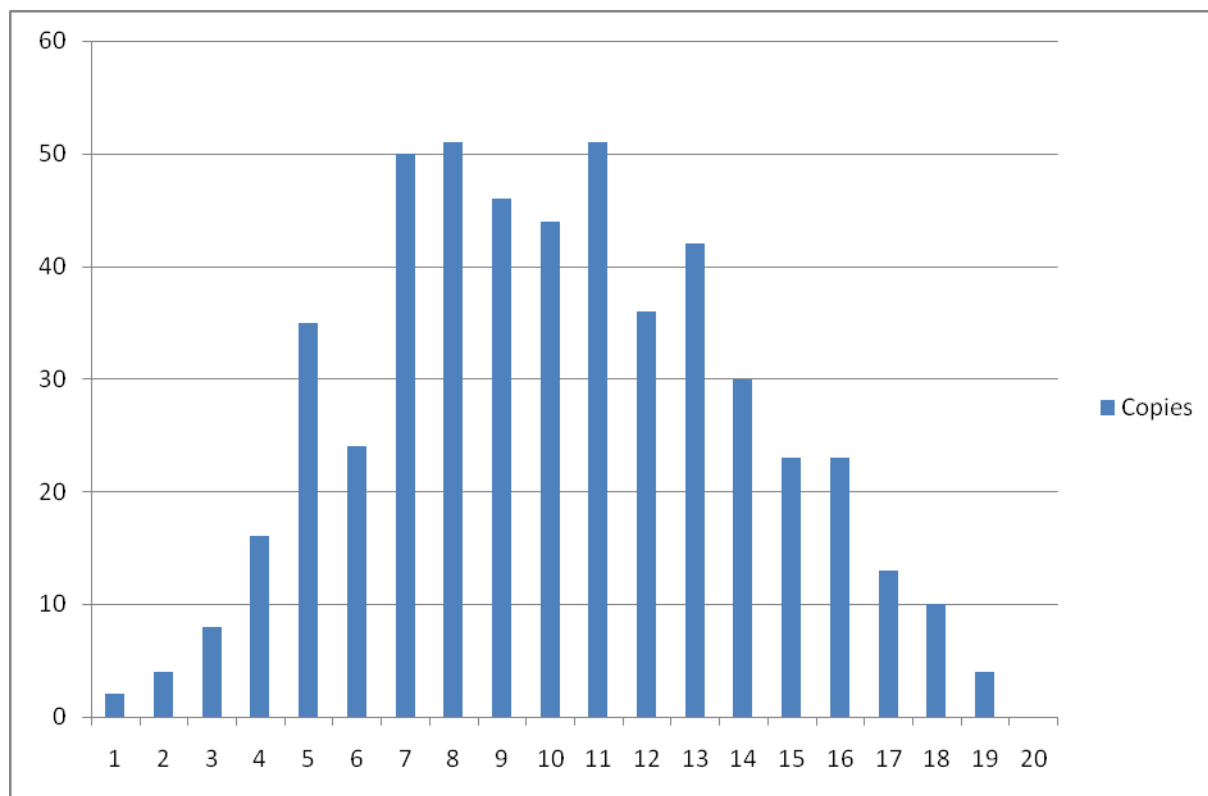
6,8% des copies ont une note éliminatoire inférieure à 5.

45,3% des copies ont une note supérieure à 10.

9,8% des copies ont une note supérieure à 15.

Représentation graphique de la répartition :

(voir page suivante)



Nombre des copies en fonction de la note

Présentation générale des copies

Sur la forme, le jury souhaiterait que la présentation des copies soit améliorée. Il regrette :

- un manque de clarté dans l'organisation des réponses et une écriture peu soignée ;
- des paginations absentes et une numérotation incorrecte des exercices ;
- l'usage répété du stylo correcteur blanc ;
- les fautes d'orthographe notamment les fautes d'accord même si une amélioration a été remarquée ;
- des incorrections grammaticales et syntaxiques ;
- des réponses peu claires et peu concises avec la présence de paraphrases.

Partie théorique

Il est à noter :

- un manque de rigueur dans les démonstrations et l'utilisation de notations et symboles qui semblent provenir d'une méconnaissance des théorèmes utilisés et des notions mathématiques ;
- une mauvaise maîtrise des unités (absence d'unités dans les résultats ou utilisation d'unités incorrectes : durée en centimètres, volume en centimètres) ;
- des difficultés dans les conversions simples ;

- en géométrie, beaucoup d'affirmations remplacent des démonstrations ;
- des notions savantes trop souvent inopportunes ; à éviter ;
- des insuffisances théoriques : i) savoir représenter un droite ; ii) $1/3 + 1/3 = 2/6$;
iii) $7,84 \text{ s.} = 7\text{s.} + 1\text{s.} + 24 = 8\text{s.}24$
- une absence de vérification de l'ordre de grandeur d'un résultat et de sa cohérence.

Partie pédagogique

Il est à noter :

- un manque de concision dans la rédaction des parties complémentaires
- une absence de distinction entre les objectifs, les procédures et les connaissances
- très peu de lien avec la pédagogie. Les candidats ont du mal à percevoir les objectifs proposés.

Les erreurs sont quelquefois analysées de façon superficielle : « surcharge cognitive de l'élève » ; « manque d'inattention » ; « fatigue ». Certains candidats se perdent dans leur analyse trop longue. Ils ont tendance à vouloir remettre en question et à critiquer les activités proposées au lieu de les analyser.

Remarques sur les différents exercices

Exercice 1 :

Cet exercice est le moins souvent traité.

Peu de candidats savent qu'il suffit de deux points pour tracer une droite.

Ils ne tiennent pas compte de l'intervalle de définition de la fonction pour la tracer. Le tracé est donc incomplet ou le candidat va au-delà du point où il doit s'arrêter.

Exercice 2

Cet exercice a été traité par tous les candidats.

Les candidats ne connaissent pas le sens de l'égalité. Ils établissent des égalités entre les distances et les durées.

Exercice 3

Le manque de rigueur remarqué dans les exercices devient évident dans celui-ci.

Les confusions dans les notations entre distance, segment et droite sont nombreuses. Les solutions proposées ne sont pas toujours très judicieuses et souvent la rédaction est confuse.

Remarques sur la première question complémentaire

Beaucoup de candidats ignorent la notion de proportionnalité et n'ont pas non plus la pertinence de lier la 1^{ère} et la 2^{ème} question pour se rendre compte qu'elles traitent de la même notion mathématique. Souvent les candidats ont du mal à interpréter les erreurs, ils se contentent de décrire.

Remarques sur la deuxième question complémentaire

Dans la deuxième partie de la question les candidats oublient très souvent de justifier l'ordre.

Dans la troisième partie de la question, l'expression : « la connaissance mathématique sous-jacente » est méconnue des candidats.

Conclusion

Le jury recommande aux candidats :

- de rechercher une présentation mettant en valeur des éléments précis de réponses. Les candidats éviteront ainsi les textes longs, redondants, propices aux fautes de syntaxe et d'orthographe.
- d'effectuer sur des analyses plutôt que des descriptions sans interprétation.
- d'éviter l'étalage de savoirs sans lien avec la question posée.
- d'utiliser à bon escient des concepts précis.
- de maîtriser le vocabulaire mathématique utilisé et, d'une manière générale, le programme du collège, plus particulièrement celui de géométrie : Thalès et Pythagore.

Quelques citations...

L'enseignant démontre que la relation des disciplines diverses entraîne une meilleure maîtrise de connaissance et par cet ordre il le démontre.

La procédure mise en œuvre, c'est le support qui lui est familier, la feuille de papier qui permet de mettre en évidence la méthode pédagogique d'une compréhension disciplinaire.

$X \text{ cm} = 3,5\text{s}$.

$X \text{ cm} = [X \times 0,28 = 3,5]$

La notation mathématique principale mise en jeu dans le problème de l'annexe est la note de lecture et de logique, c'est-à-dire ses compétences linguistiques.

Le quadrilatère IJKL est un losange lorsque l'on rejoint les points entre eux, cela forme un losange.

Le quadrilatère est un losange car le carré est un quadrilatère.

Il faut que les énoncés soient clairs pour que les élèves percutent logiquement.

* * * * *

c. Histoire et géographie

L'épreuve

L'épreuve permet de faire appel à des connaissances, tant en géographie qu'en histoire, en référence aux documents fournis et aux questions posées. Les travaux doivent permettre de vérifier que les candidats maîtrisent les repères d'espace et de temps et qu'ils sont capables de les transmettre. Les réponses doivent être claires, écrites correctement pour être lisibles et compréhensibles : l'approximation est toujours nuisible aux candidats.

Le sujet propose une approche didactique (vérification des connaissances du candidat) et une approche pédagogique (capacité à organiser un savoir scientifique pour le transmettre à des élèves).

L'exigence des correcteurs est plus forte sur la première partie, évaluée à deux tiers de la note, que sur la seconde, qui fera l'objet de la formation en IUFM des lauréats du concours.

Quoique nous soyons dans le domaine des sciences humaines, les correcteurs attachent une importance significative à l'aspect formel des travaux, à la correction de la langue et à l'orthographe. La présentation doit être soignée et ordonnée, l'écriture claire et lisible, le vocabulaire précis, l'orthographe rigoureuse.

Les connaissances

1. Au plan disciplinaire

- Incompréhension plus ou moins importante de la question à traiter.
- L'expression "enjeux scientifiques" n'est pas compris des candidats.
- L'épreuve mineure est peu travaillée ; il y a beaucoup de copies blanches.
- On relève une certaine pauvreté de la culture générale et des notions disciplinaires .

2. Au plan pédagogique

- Des candidats négligent, partiellement ou totalement, de proposer des pistes pédagogiques.
- Généralement les candidats proposent des activités superficielles, peu réalistes. Les exigences attendues sont parfois trop difficiles pour des élèves de cycle 3
- Les activités proposées s'apparentent davantage aux prolongements de l'enseignement de l'histoire et de la géographie qu'à la discipline elle-même.
- Les séquences, quand elles sont présentées, sont peu ou mal organisées.

Les conseils aux candidats

1. Pour une bonne préparation à l'épreuve nous ne saurions trop recommander de :

- **réviser, d'améliorer ou de compléter les connaissances en histoire** et en géographie.
- se préparer au **traitement d'un sujet en histoire et/ou en géographie**.
- revoir **les programmes, les textes officiels afin de connaître les exigences à la fois scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'enseignement de l'histoire** et de la géographie (cycle 3).
- **s'approprier rigoureusement le vocabulaire spécifique à l'histoire et à la géographie**.
- s'entraîner au maniement de la phrase complexe, tout en évitant des phrases trop longues. Les pré-requis linguistiques sont la base de l'enseignement, on ne peut tolérer d'un futur enseignant qu'il ne les possède pas.

1. Le jour de l'épreuve, nous conseillons de :

- prendre le temps de lire posément et consciencieusement les énoncés des questions afin de pouvoir y répondre correctement et d'avoir une vue d'ensemble permettant de comprendre leur cohérence.
- choisir les questions à traiter en priorité. Le temps étant compté, il est inutile de consacrer plus d'une vingtaine de lignes à une question notée sur 3 points si cela conduit à négliger le dossier.
- bien problématiser la réponse en ne perdant jamais de vue que ces matières participent à la formation des citoyens. Le candidat gagnera à montrer sa connaissance du sujet abordé (dossier) et pas seulement sa relecture des textes proposés.
- trier les informations nécessaires et à les organiser pour n'en garder que celles qui permettent de répondre, avec concision, clarté et cohérence, aux questions posées.
- s'appliquer à mettre en évidence les connaissances sur la question sans paraphraser les documents.
- bien préciser l'approche didactique choisie dans le cadre des programmes qui doivent être connus. Ne pas se lancer dans de longs exposés pour la première partie de la composante majeure. Les réponses aux deux questions doivent être précises et brèves.

- faire preuve d'originalité dans les propositions pédagogiques en gardant à l'enseignement de l'histoire et de la géographie toute sa spécificité mais en l'intégrant dans un enseignement polyvalent exigé dans le premier degré ; de ne pas systématiquement bâtir des séquences détaillées mais de donner des pistes pédagogiques
- rechercher la précision du vocabulaire et la concision. soigner l'écriture et la présentation formelle des travaux : Mise en page, clarté et lisibilité de la copie ; une présentation qui laisse à désirer rend le texte peu lisible.
- donner la preuve d'une parfaite compétence concernant la langue française à l'écrit ; de se relire avant de rendre sa copie.

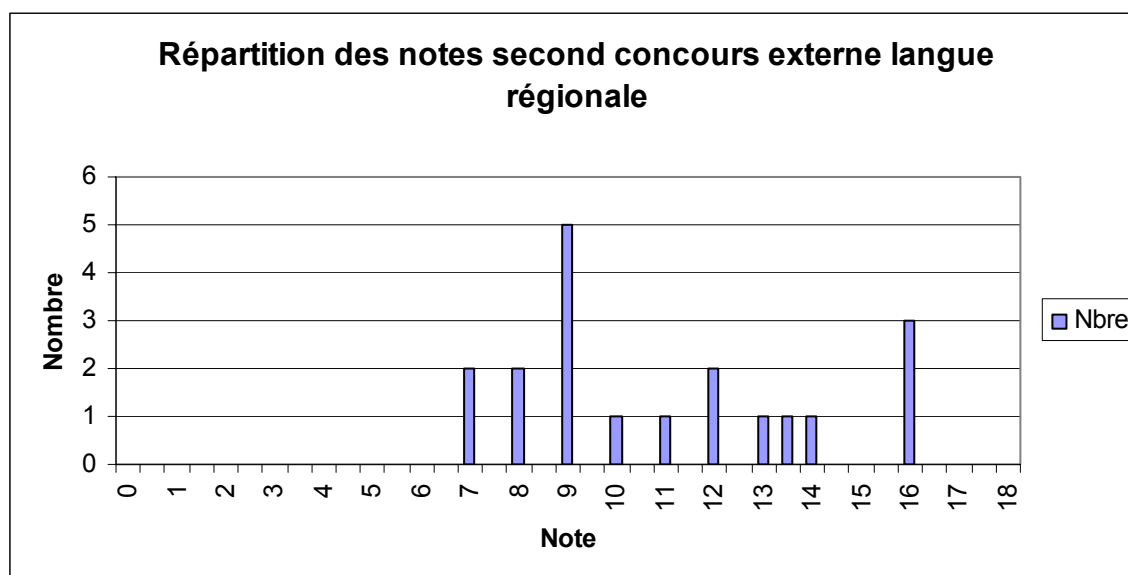
* * * * *

d. Créole

Répartition des notes concours externe spécial langue régionale:

| Note | 0 | 0,5 | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 | 5,5 | 6 | 6,5 | 7 | 7,5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | 10 |
|--------------|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|----|
| Nb candidats | | | | | | | | | | | | | | | 2 | | 2 | | 5 | | 1 |

| 10,5 | 11 | 11,5 | 12 | 12,5 | 13 | 13,5 | 14 | 14,5 | 15 | 15,5 | 16 | 16,5 | 17 | 17,5 | 18 | 18,5 | 19 | 19,5 | 20 |
|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|
| 0 | 1 | | 2 | | 1 | 1 | 1 | | | | 3 | | | | | | | | |



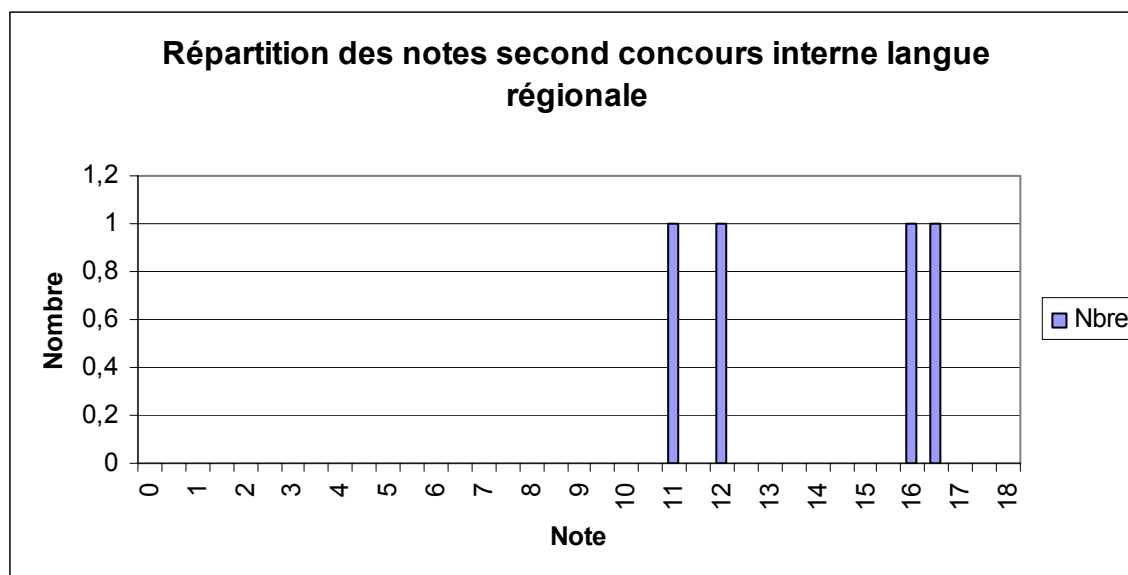
| | |
|-------------------|--------------|
| moyenne | 10,97 |
| médiane | 10 |
| écart type | 3,04 |

Aucun des candidats n'a été éliminé du concours externe, toutes les notes étant supérieures à 5. Les performances sont correctes dans l'ensemble.

Répartition des notes du second concours interne langue régionale:

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|----|--|
| Note | 0 | 0,5 | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 | 5,5 | 6 | 6,5 | 7 | 7,5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | 10 | |
| Nb candidats | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|--|
| 10,5 | 11 | 11,5 | 12 | 12,5 | 13 | 13,5 | 14 | 14,5 | 15 | 15,5 | 16 | 16,5 | 17 | 17,5 | 18 | 18,5 | 19 | 19,5 | 20 | |
| | 1 | | 1 | | | | | | | | 1 | 1 | | | | | | | | |



| | |
|-------------------|--------------|
| moyenne | 10,97 |
| médiane | 10 |
| écart type | 3,05 |

Aucun des candidats n'a été éliminé du concours interne, toutes les notes étant supérieures à 5. Les performances sont correctes dans l'ensemble.

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve, commune aux deux concours, consiste en un commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue régionale et une traduction en français d'un passage de ce texte.

Commentaires généraux et recommandations aux futurs candidats (pour les deux concours)

- **Candidats :**

L'épreuve écrite à laquelle les candidats sont soumis a pour but de vérifier une maîtrise suffisante de la langue vivante créole pour envisager son enseignement en tant que domaine disciplinaire.

Elle est complétée d'une épreuve orale qui permet d'évaluer d'autres compétences langagières telles : la capacité à comprendre, réagir et parler en interaction orale, la compréhension à l'oral, la maîtrise de la phonologie

- **Choix du sujet :**

Le sujet s'impose en totalité aux candidats.

- **Traitement des sujets :**

Globalement, le jury constate une nette amélioration des performances des candidats.

Le texte a dans l'ensemble été compris. Le sujet a toujours été complètement traité.

Concernant le commentaire guidé, le niveau de langue et de discours s'est nettement amélioré par rapport à la session précédente.

Le jury regrette cependant que certains candidats usent d'une langue familière, qui plus est avec une certaine connotation péjorative (... *ka karé kon mal kodenn*).

Trop souvent, la construction des phrases est calquée sur la langue française, souvent sans respect des règles syntaxiques ou du lexique propres au créole (*Nou ka conprann ki. An enpakt enkwayab. Délkanché priz konsians*).

Si le codage de la langue créole par les candidats est bien alphabétique, il est parfois bien éloigné des formes actuelles les plus fréquentes et trop souvent ne respecte pas le principe de transparence et celui de la stabilité des correspondances entre graphèmes et phonèmes (*Pwan misi. Tecks. Entelijens*).

La cohésion textuelle du commentaire peut dans l'ensemble être nettement améliorée. Les questions guident le candidat mais ne dispensent pas d'une structure et d'une articulation de l'exposé.

Certains candidats confondent dissertation et commentaire et, partant de là, multiplient les digressions, les argumentations et opinions personnelles.

Concernant la traduction, l'expression française est parfois familière, maladroite. Les fautes d'orthographe sont encore trop fréquentes.

- **Forme et lisibilité des copies :**

Bien que des progrès soient encore possibles, la calligraphie et la présentation sont d'assez bon niveau.

- **Conseils généraux :**

- Lire des ouvrages en langue créole pour mieux maîtriser les registres de langue courant et soutenu.
- Diversifier et améliorer les éléments de cohésion textuelle du commentaire : travailler l'argumentation en langue en langue créole, varier les connecteurs, proposer une introduction, un plan, une conclusion.
- Relire avec attention les productions en français comme en créole. Beaucoup d'erreurs, de maladroites, de fautes d'orthographe peuvent ainsi être rattrapées.

Conclusion :

Le jury constate globalement une nette amélioration des performances des candidats.

* * * * *

* * *

II. EPREUVES ORALES D'ADMISSION

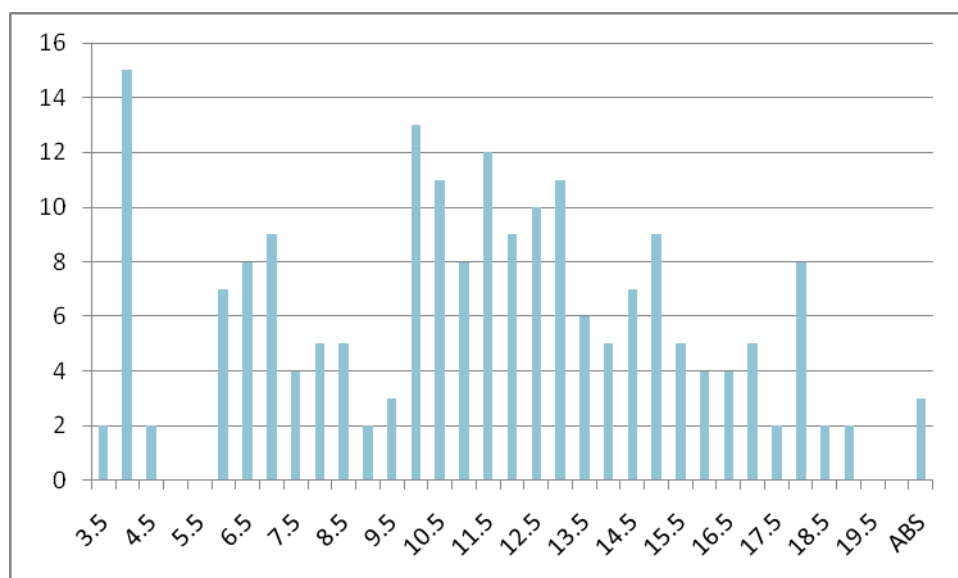
a. Première épreuve orale d'entretien

I. Répartition des notes

I. 1. Répartition des notes globales de l'épreuve orale d'entretien tous concours excepté 3è voie (notes sur 20)

| Notes | 1 | 2 | 3 | 3,5 | 4 | 4.5 | 5 | 6 | 6.5 | 7 | 7.5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | Total |
|------------|---|---|---|-----|----|-----|---|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|-------|
| Nbre cand. | 0 | 0 | 0 | 2 | 15 | 2 | 0 | 7 | 8 | 9 | 4 | 5 | 5 | 2 | 3 | 62 |

| Notes | 10 | 10,5 | 11 | 11,5 | 12 | 12,5 | 13 | 13,5 | 14 | 14,5 | 15 | 15,5 | 16 | 16,5 | 17 | 17,5 | 18 | 18,5 | 19 | Total |
|------------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|-------|
| Nbre cand. | 13 | 11 | 8 | 12 | 9 | 10 | 11 | 6 | 5 | 7 | 9 | 5 | 4 | 4 | 5 | 2 | 8 | 2 | 2 | 133 |



Moyenne : 11,15

Médiane : 11,5

Ecart type : 4,04

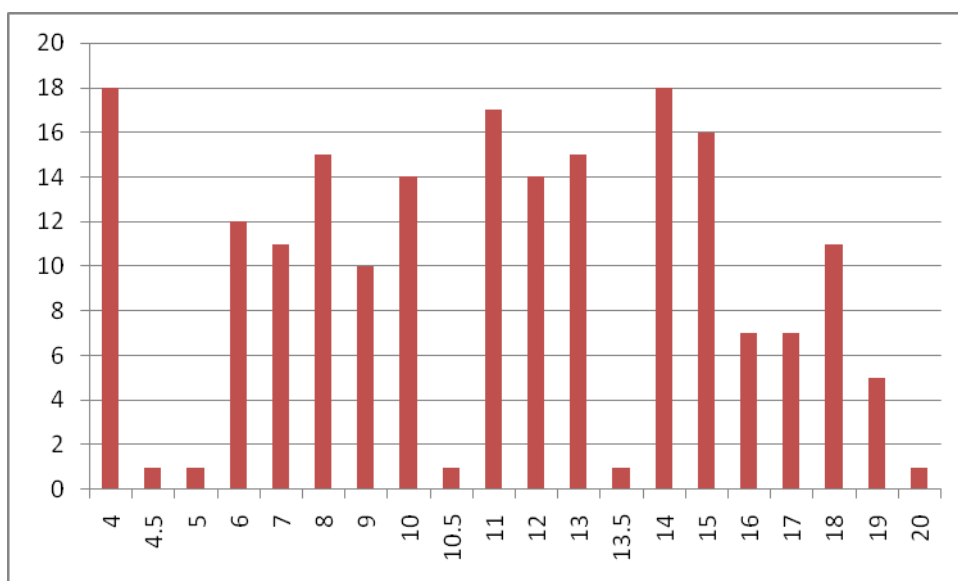
I.2. Première partie : étude de dossier (notes sur 20)

| Notes | 4 | 4.5 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 10.5 | 11 | 12 | 13 | 13.5 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | Total |
|------------|----|-----|---|----|----|----|----|----|------|----|----|----|------|----|----|----|----|----|----|----|-------|
| Nbre cand. | 18 | 1 | 1 | 12 | 11 | 15 | 10 | 14 | 1 | 17 | 14 | 15 | 1 | 18 | 16 | 7 | 7 | 11 | 5 | 1 | 195 |

Moyenne : 11,42

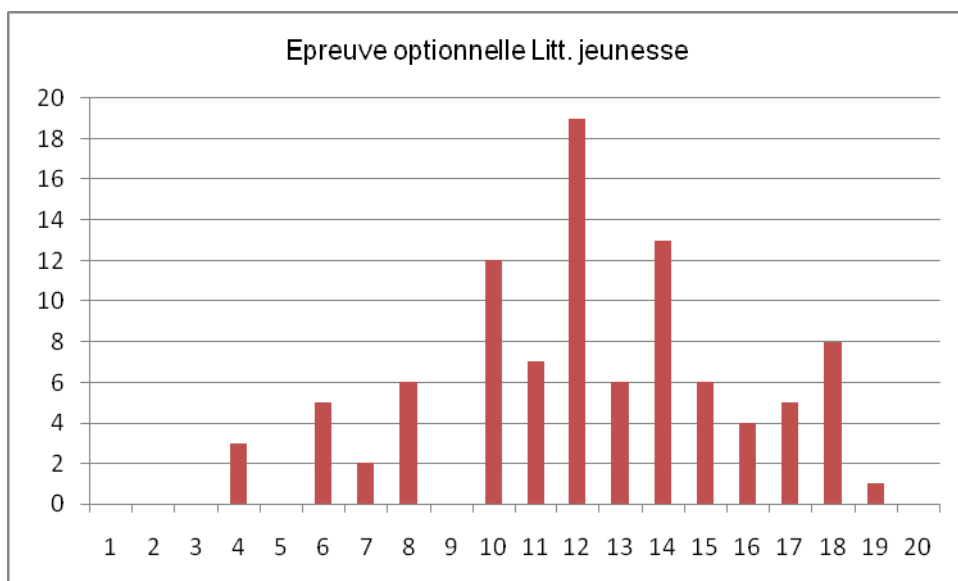
Médiane : 12

Ecart type : 4,16



I.3. Seconde partie : option Littérature de Jeunesse (concours externe notes rétablies sur 20)

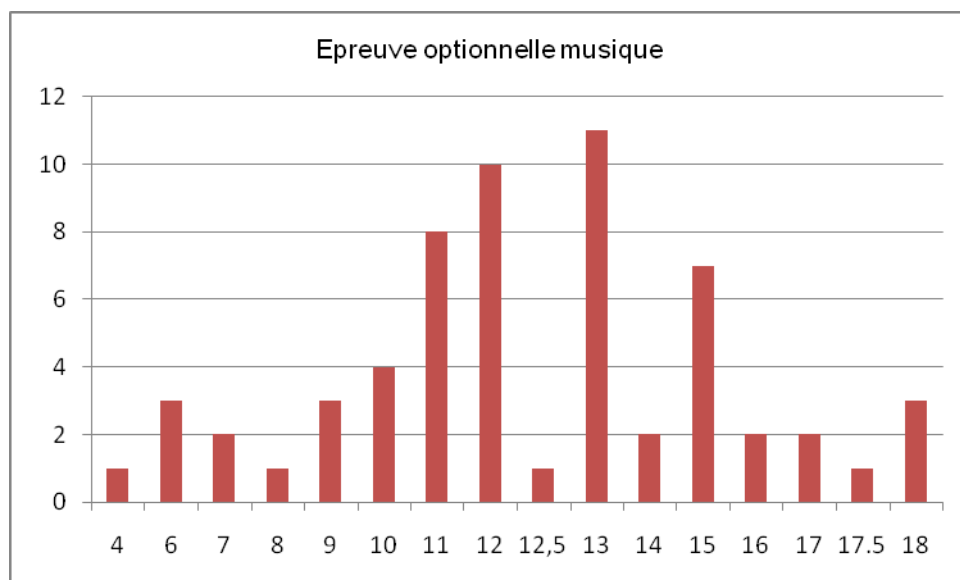
| Notes | 3 | 4 | 4.5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | total |
|------------|---|----|-----|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-------|
| Nbre cand. | 2 | 13 | 1 | 6 | 9 | 3 | 4 | 6 | 9 | 9 | 5 | 5 | 8 | 5 | 5 | 6 | 1 | 97 |



| | |
|------------|------|
| moyenne | 10,7 |
| médiane | 11 |
| écart type | 4,6 |

I.4. Seconde partie : option Musique (concours externe notes rétablies sur 20)

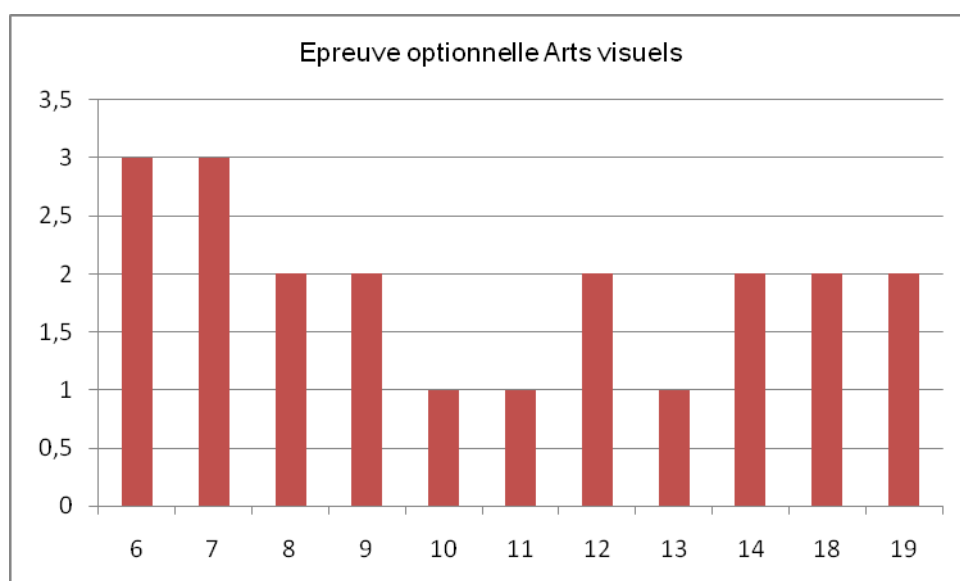
| Notes | 4 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 12,5 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 17.5 | 18 | Total |
|------------|---|---|---|---|---|----|----|----|------|----|----|----|----|----|------|----|-------|
| Nbre cand. | 1 | 3 | 2 | 1 | 3 | 4 | 8 | 10 | 1 | 11 | 2 | 7 | 2 | 2 | 1 | 3 | 61 |



| | |
|------------|------|
| moyenne | 12,2 |
| médiane | 12 |
| écart type | 3,1 |

I.5. Seconde partie : option Arts visuels (concours externe notes rétablies sur 20)

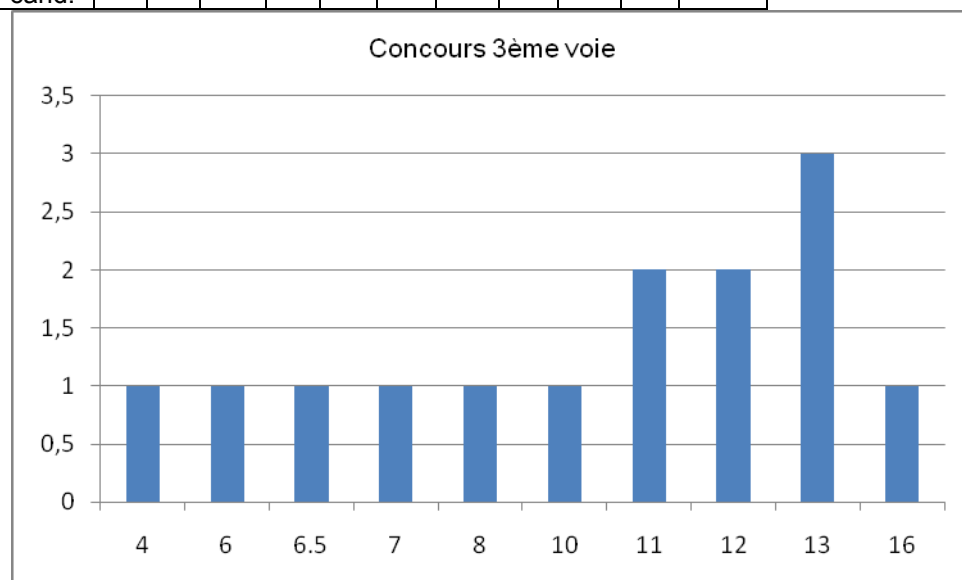
| Notes | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 18 | 19 | Total |
|------------|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|-------|
| Nbre cand. | 3 | 3 | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 | 21 |



| | |
|------------|-------------|
| moyenne | 11.1 |
| médiane | 10 |
| écart type | 4.5 |

I.6. Epreuve d'entretien concours troisième voie (notes sur 20)

| Notes | 4 | 6 | 6.5 | 7 | 8 | 10 | 11 | 12 | 13 | 16 | Total |
|------------|---|---|-----|---|---|----|----|----|----|----|-------|
| Nbre cand. | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 2 | 2 | 3 | 1 | 14 |



Moyenne : 10.6

Médiane : 11.5

Ecart type : 4.3

II. Nature et déroulement de l'épreuve

Les nouvelles modalités d'organisation des différents concours de recrutement des P.E. et en particulier celles de la première épreuve d'admission, c'est-à-dire l'épreuve orale d'entretien sont décrites dans l'arrêté du 10.05.05 (J.O. du 14.05.05) auquel il est indispensable de se reporter.

II.1. Concours externe, concours externe spécial, second concours interne, second concours interne spécial.

1. La première partie prend appui sur un dossier de quatre pages maximum fourni par le jury. Elle consiste en un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

L'exposé porte sur l'étude du dossier dont le candidat dégage les idées essentielles. L'entretien avec le jury permet de vérifier, au travers de l'étude du dossier par le candidat, ses connaissances relatives au programme de cette partie de l'épreuve ainsi que son aptitude à se situer par rapport au métier de professeur des écoles et à mettre en relation ses connaissances et sa réflexion dans le domaine de l'éducation.

Durée de la première partie: préparation : 1 heure ; exposé : 10 minutes ; entretien : 15 minutes ;

Programme officiel permanent (Réf. Note de service du 16.05.05)

L'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes, avec une ouverture sur d'autres pays européens.

Connaissances dans le domaine de l'éducation.

Les obligations, les droits et les responsabilités du professeur des écoles.

2. La seconde partie consiste en un exposé ou une expression musicale, suivi d'un entretien avec le

jury portant sur l'un des domaines suivants, choisi par le candidat au moment de l'inscription :

- domaine de la littérature de jeunesse ;
- domaine de la musique (interprétation vocale ou instrumentale) ;
- domaine des arts visuels ;

Cette seconde partie est conduite immédiatement après la première et face à la même commission.

Exposé :

Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation.

• Domaine de la littérature de jeunesse :

Le candidat procède à la lecture à haute voix d'un extrait d'au moins 20 lignes (prose, poésie, théâtre) qu'il a choisi dans le domaine de la littérature de jeunesse et qu'il apporte le jour de l'épreuve. L'exposé, qui prend appui sur ce texte, doit faire apparaître les connaissances (histoire, thèmes, tendances, relations avec la littérature) et la culture du candidat (textes, illustrations) dans ce domaine et s'attacher à montrer les apports de la littérature de jeunesse à l'enseignement à l'école maternelle et élémentaire.

• Domaine de la musique : expression musicale et analyse de sa prestation par le candidat. L'expression musicale consiste en l'interprétation vocale ou instrumentale d'une œuvre choisie par le candidat (durée de 3 à 5 minutes) suivie d'une brève analyse par celui-ci de sa prestation.

Le candidat doit faire ressortir ses connaissances d'ordre artistique et culturel ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

Dans le cas d'une interprétation instrumentale, le choix du candidat doit se limiter à un instrument qu'il peut transporter.

• Domaine des arts visuels : un support de petit format (les DVD sont admis), qui ne donne pas lieu à notation, est apporté par le candidat. Il consiste, soit en une réalisation du candidat en dehors du contexte de l'épreuve, soit en un document visuel de son choix, dans le champ plastique ou les champs photographiques et cinématographiques.

L'exposé prend appui sur le support apporté par le candidat de manière à faire apparaître ses centres d'intérêts et ses connaissances d'ordre artistique et culturel ainsi que ses capacités à les réinvestir dans des situations éducatives.

Entretien avec le jury :

L'entretien permet d'approfondir les points développés par le candidat, afin de vérifier ses connaissances et sa réflexion dans le domaine choisi et son aptitude à les relier à l'enseignement primaire.

Pour le domaine de la musique, le jury présente au candidat un document sonore afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'expression musicale.

Pour le domaine des arts visuels, le jury présente au candidat un document visuel afin d'élargir l'entretien à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'exposé.

Durée de la seconde partie: exposé : 10 minutes ; entretien : 15 minutes ;

Pour tous les concours, excepté le troisième concours, chacune des deux parties de l'épreuve entre pour moitié dans la notation. L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20. Coefficient 4.

I.2. Troisième concours :

L'épreuve orale d'entretien comporte maintenant un exposé suivi d'un entretien avec le jury et correspond ainsi à la première partie de l'épreuve orale des autres concours à laquelle il convient de se reporter pour la définition de sa nature, de son contenu et de son programme.

Durée de l'épreuve : préparation : 1 h ; exposé : 10 minutes ; entretien : 15 minutes ;

L'épreuve est notée sur 20. Coefficient : 4.

III. Commentaires généraux et recommandations aux futurs candidats (tous concours) :

III. 1.Candidats

Le nombre de candidats admissibles effectivement présents est remarquable, sur les 193 candidats convoqués, seuls 2 ont été absents. Lors de cette session, c'est l'option Littérature de Jeunesse qui comporte le plus d'inscrits (103 dont 2 absents), vient ensuite l'option Musique (68), puis l'option Arts visuels dont l'effectif est chaque année très inférieur aux autres (22).

Pour le concours 3 ème voie 15 candidats étaient admissibles.

Répartition des notes à l'épreuve d'ensemble (tous concours) :

- Un nombre assez réduit de notes éliminatoires, 15 notes sont inférieures à 5.
- Un nombre important de notes supérieures ou égales à 10 : 126 dont 50 révèlent de bons niveaux de prestation (notes comprises entre 14 et 20).
- Une moyenne d'ensemble très correcte sur les différents concours externes et internes (11.15), un peu inférieure mais positive pour le concours troisième voie (10,60).

Observation générale : la diversité des notes obtenues par les candidats reste évidente comme le montre leur répartition dans l'échelle de notation mais la qualité d'ensemble des prestations et des notes attribuées en conséquence témoignent d'un niveau de préparation général assez satisfaisant, bien que le jury ne cesse de constater les mêmes erreurs de session en session chez un certain nombre de candidats insuffisamment préparés.

III.3.Traitement des sujets, conseils généraux

.III. 1. Première partie de l'épreuve : tous les concours

Exposé

La gestion de la durée de l'exposé est une donnée importante qu'il faut savoir maîtriser. Le temps de 10 minutes maintenant accordé semble mieux convenir aux candidats.

Choix et traitement des sujets, observations critiques maintes fois repérées:

- l'absence d'identification des thèmes, des idées essentielles, des problématiques présentes dans les documents proposés.
- le traitement linéaire et/ou superficiel des textes, la paraphrase, le recours abusif aux relectures adressées à la commission, l'absence de distance entraînant des contresens et des affirmations sans fondement, l'impossibilité d'explicitier les positionnements des auteurs.
- L'absence de liaison, de mise en relation, de comparaison entre les textes.
- la difficulté à engager avec rapidité des démarches d'analyse et de synthèse.

Conseils :

La documentation fournie par le jury doit être effectivement lue et bien comprise pendant l'heure de préparation, l'exposé doit être préparé en prenant appui sur une méthodologie bien structurée et une culture générale réelle.

Entretien :

Choix et traitement des sujets, observations critiques:

- des connaissances très limitées du programme de l'épreuve
- des lacunes importantes au niveau de la culture générale et dans le domaine de l'éducation, entraînant des propos marqués par des généralités ou des banalités et une réflexion sans profondeur.
- les références à des notions théoriques non maîtrisées que le candidat semble vouloir évoquer à tous prix, parfois sans lien logique avec le propos en cours.
- la difficulté à prendre la mesure des questions posées (écoute, compréhension)

- la faiblesse de l'argumentation et de la réflexion, la difficulté à formuler un avis personnel
- les attitudes et comportements inadaptés au contexte relationnel d'un concours : candidat accaparant la parole, réponses trop développées et sans fin, digressions, questions et demandes d'explications de type étudiant/professeur, ...

Conseils :

- l'épreuve doit être bien préparée et longtemps à l'avance : acquisition d'une culture du monde de l'éducation plus solide, basée sur la lecture d'auteurs et sur une réflexion personnelle suffisamment mature.
- de meilleures connaissances de base sur l'histoire de l'école et de façon générale sur l'école d'aujourd'hui, doublées d'un intérêt marqué pour toutes les problématiques attachées au métier d'enseignant et aux responsabilités de son exercice sur les plans professionnels et humains.

III. 2. Deuxième partie : tous concours, sauf troisième voie.

1. Option Littérature de Jeunesse

L'option littérature de jeunesse est proposée pour la troisième année. C'est une épreuve récente liée à la place attribuée à ce domaine dans le cadre des programmes officiels de l'école primaire.

Choix et traitement des sujets, observations critiques:

1- Le choix de l'extrait

- nombre d'œuvres restreint, livres identiques s'enchaînant devant les commissions, manque de variété et cantonnement dans les mêmes niveaux de classe, le cycle III étant préférentiellement retenu.
- de nombreux auteurs et éditeurs, pourtant incontournables dans le domaine de la littérature de jeunesse ne sont pas représentés.
- les candidats semblent davantage préparer une épreuve que se constituer une culture littéraire, ils ne profitent pas de l'étendue du choix, de la variété des genres et de celle des thématiques.

2- La lecture :

- écarts importants entre les candidats : de la lecture sans expression à une lecture dramatisée, parfois trop exubérante.
- défaillances ou erreurs au niveau de l'articulation et de la prononciation des termes du texte ; noms d'auteurs parfois écorchés.
- l'exposé prenant appui sur la lecture de l'extrait, celle-ci devrait normalement trouver sa place en début de prestation et non à la fin, comme le font certains candidats.

3- L'exploitation :

- très souvent centrée à l'excès sur l'œuvre complète et non sur l'extrait choisi.
- appropriation de l'œuvre insuffisante ne permettant pas le déploiement d'une appréciation personnelle et d'une argumentation pertinente.
- pauvreté de l'exploitation pédagogique proposée, catalogue, généralités.

- de trop nombreux candidats exploitent un schéma méthodologique identique, « prêt à l'emploi », appris par cœur et peu approprié à la nature de l'épreuve.
- les commissions ont parfois reçu des candidats différents présentant le même livre, le même extrait, les mêmes pistes d'exploitation, le même réseau de livres...

Conseils :

- entrer dans une approche plus personnelle en fréquentant des bibliothèques, des librairies, des sites internet spécialisés, lire et lire beaucoup. En bref, acquérir un minimum de culture dans le domaine de la littérature de jeunesse et connaître les textes officiels (programmes scolaires).
- élargir l'éventail des thématiques possibles : livres d'aventure, de voyages, de suspense, d'animaux ou même d'auteurs s'étant attachés à jouer avec la langue.
- préparer la lecture à haute voix : prononciation, articulation, expression. Soigner la prononciation des liaisons, des verbes conjugués, des noms propres.
- Favoriser la confiance en soi : choisir un livre que l'on a aimé et apprécié, maîtriser sa lecture, savoir en transmettre son propre ressenti, pouvoir argumenter les pistes pédagogiques évoquées.

2. Option Musique

Dans l'ensemble, lors de cette session, les prestations des candidats ont été d'assez bonne qualité. Les choix musicaux sont d'une grande variété : du chant très simple à capella et sans support à une interprétation accompagnée par plusieurs instruments. Ils sont aussi très inégaux: qualités musicales d'ensemble, fourniture du support, durée, originalité.

Choix et traitement des sujets, observations critiques:

Expression vocale:

- choix de l'expression vocale « par défaut », en l'absence d'autres compétences ou par manque de préparation de l'option.
- choix de chants mal adaptés à la tessiture de la voix et aux potentialités expressives personnelles.
- manque de cohérence entre deux extraits faisant l'objet d'un montage.
- présentation de durée insuffisante.
- pertinence du recours à un accompagnement, mauvaise qualité des enregistrements sonores apportés.

Expression instrumentale: elle n'est retenue que par un candidat sur cinq environ

- niveau de maîtrise de l'instrument utilisé très variable selon les candidats.
- difficulté dans la gestion du temps de l'installation et de la prestation.

Exposé :

- références à un accompagnement musical dont le jury ne dispose pas
- articulation défailante entre l'interprétation et l'exposé
- exploitation pédagogique générale insuffisamment centrée sur l'éducation musicale

Entretien :

- utilisation d'un lexique de base finalement non maîtrisé (rythme, temps, pulsation, etc. ...)
- document sonore proposé par le jury insuffisamment exploité.
- manque de culture musicale (principaux genres référés à des époques et des pays)
- programmes scolaires et répertoires proposés insuffisamment connus.
- manque d'idée, de connaissance, d'observation du rapport de l'enfant à la musique, ses manières d'écouter, de bouger, ...

Conseils :

- Prendre appui sur des connaissances et des compétences réelles dans le domaine de la musique
- Mieux connaître les programmes de l'école primaire et la nature des épreuves du concours.
- Préparer l'épreuve longtemps à l'avance (conception, entraînement)

3. Option Arts Visuels

Choix et traitement des sujets, observations critiques:

- connaissances de base et culture générale attachées au domaine des arts visuels parfois trop limitées.
- insuffisante maîtrise des concepts et du lexique spécifique des différents champs : champs plastique (dessin, peinture, architecture, ...), champs photographique et cinématographique.
- connaissances restreintes en histoire, géographie, mathématiques, ... alors que ces disciplines permettent d'enrichir l'analyse plastique des œuvres, de comprendre les techniques, de les situer dans un contexte et d'en faciliter aussi l'interprétation.
- exploitation parfois insuffisante du document fourni par le jury
- difficulté à réinvestir ses connaissances et ses pratiques personnelles dans des situations éducatives.

Conseils :

- connaître les programmes officiels de l'école primaire en éducation artistique, pouvoir évoquer les compétences de fin de cycle.
- connaître les ressources offertes par les institutions : musées, centres culturels, œuvres d'art publiques, etc, ...
- construire des repères chronologiques sur les périodes importantes et les principaux mouvements artistiques, connaître des artistes et des œuvres nationaux et régionaux, des démarches et des problématiques artistiques.
- améliorer la pertinence des démarches pédagogiques proposées.
- améliorer la justesse et la précision de l'expression, la capacité à structurer et à argumenter ses propos.

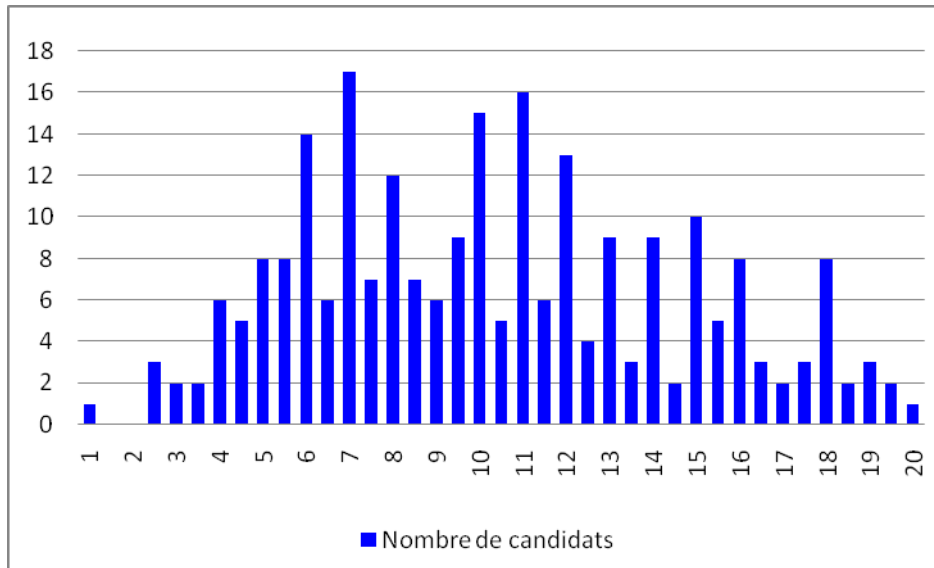
* * * * *

b. Epreuve orale LVE

REPARTITION DES NOTES

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|----|-----|----|-----|----|-----|---|-----|----|
| Notes | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 | 5,5 | 6 | 6,5 | 7 | 7,5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | 10 |
| Nombre de candidats | 1 | 0 | 0 | 3 | 2 | 2 | 6 | 5 | 8 | 8 | 14 | 6 | 17 | 7 | 12 | 7 | 6 | 9 | 15 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|
| 10,5 | 11 | 11,5 | 12 | 12,5 | 13 | 13,5 | 14 | 14,5 | 15 | 15,5 | 16 | 16,5 | 17 | 17,5 | 18 | 18,5 | 19 | 19,5 | 20 |
| 5 | 16 | 6 | 13 | 4 | 9 | 3 | 9 | 2 | 10 | 5 | 8 | 3 | 2 | 3 | 8 | 2 | 3 | 2 | 1 |



| | |
|------------|-------|
| moyenne | 11.61 |
| médiane | 10 |
| écart type | 4,26 |

| Langues | Note la plus basse | Moyenne | Note la plus élevée |
|-------------------------|--------------------|--------------|---------------------|
| Anglais | 1 | 9.67 | 19.50 |
| Espagnol | 4 | 11.48 | 18 |
| Italien | 14 | 14.50 | 15 |
| Allemand | 4.50 | 9.58 | 14 |
| Portugais | 8.50 | 12.83 | 20 |
| MOYENNE GENERALE | | 11.61 | |

NATURE ET DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- *Nature de l'épreuve*

Un nouveau texte (arrêté du 10 mai 2005) fixe les modalités d'organisation des Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles (CRPE) et notamment la seconde épreuve orale de Langue vivante étrangère sans programme.

L'épreuve de langues vivantes étrangères du concours de recrutement des professeurs des écoles se structure de façon identique, quelle soit obligatoire ou facultative et quelque soit la catégorie d'appartenance des candidats :

- Concours externe de recrutement de professeurs des écoles
- Concours externe spécial de recrutement de professeurs des écoles
- Troisième concours de recrutement de professeurs des écoles
- Second concours interne de recrutement de professeurs des écoles

Dans l'Académie de la Martinique, les candidats ont le choix parmi les langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien et portugais.

S'appuyant sur un texte d'une vingtaine de lignes, dans la langue choisie par le candidat, l'épreuve débute par la présentation orale des grandes lignes du texte, d'une durée de 5 minutes. Le candidat doit ensuite lire à haute voix, quelques lignes du texte choisies par le jury. Cette lecture est suivie d'un entretien dans la langue avec le jury, d'une durée de 15 minutes.

L'objectif de cette épreuve est de permettre aux candidats de faire la preuve de leur compétence d'interaction orale. Rappelons que la note de service du 16 mai 2005 demande en outre, que soit évaluées :

- l'aptitude à comprendre un texte et en dégager les grandes lignes ;
- l'aptitude à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant ;
- l'aptitude à s'exprimer de façon claire et détaillée sur une gamme de sujets variés et à développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.

L'évaluation prend particulièrement en compte la fluidité de l'expression et la qualité, notamment phonologique, de la langue.

L'ensemble de l'épreuve se situe au niveau B2 du Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL) correspondant à un utilisateur dit « indépendant ».

Il convient de préciser que le candidat dispose de trente minutes de préparation.

- **Déroulement de l'épreuve**

De manière globale, l'épreuve s'est bien déroulée. Je voudrais ici, souligner l'excellent travail fourni par les deux surveillants affectés à cette épreuve. Toutefois, nous avons eu à déplorer quelques problèmes relatifs au choix des salles. Les membres de jurys ainsi que les candidats ont été fortement perturbés par différents éléments : la proximité des toilettes et des escaliers, les allées et venues intempestives des stagiaires de l'IUFM, les cris des élèves de l'école voisine...

COMMENTAIRES GENERAUX

- **Sujets**

Les documents proposés aux candidats respectaient le critère formel de longueur, une vingtaine de lignes (soit autour de 2 000 signes) et se situaient dans un registre de langue correspondant à un utilisateur dit « indépendant ». Les textes ne comportaient pas de connotation trop littéraire et ne faisaient pas appel à des notions techniques. Les sources ainsi que les thématiques étaient très variées.

- **Candidats**

A l'issue des épreuves d'admissibilité, la répartition était la suivante :

| Langues | Epreuve obligatoire | | | | | Total | Total | Total |
|-----------|---------------------|----------------|--------------|---------------------|-------------|---------------------|---------------------|-------|
| | Interne L.R. | Second Interne | Externe L.R. | Externe obligatoire | 3è concours | Epreuve obligatoire | Epreuve Facultative | |
| Anglais | 2 | 4 | 7 | 120 | 13 | 146 | 4 | 150 |
| Espagnol | 1 | 4 | 0 | 59 | 2 | 66 | 18 | 84 |
| Allemand | | | | 1 | | 1 | 5 | 6 |
| Italien | | | | | | 0 | 2 | 2 |
| Portugais | | | | | | 0 | 3 | 3 |
| Total | 3 | 8 | 7 | 180 | 15 | 213 | 32 | 245 |

Ce sont donc **213 candidats** qui devaient subir l'épreuve orale obligatoire dans le domaine des langues vivantes étrangères et **32** l'épreuve facultative, pour un total de 245 candidats. On a eu toutefois à déplorer, l'absence de 3 candidats.

Les prestations des candidats ont été inégales.

Le niveau d'ensemble des prestations des candidats ayant satisfait aux exigences attendues a été bon, voire très bon. Les textes ont été relativement bien compris et correctement présentés. La lecture a été faite de manière satisfaisante. Les candidats ont ensuite proposé des analyses nourries qui ont donné lieu à des échanges pertinents dans une langue de qualité phonologique et phonétique suffisante (rythme, intonation, prosodie,) et ont fait preuve d'une bonne maîtrise grammaticale. On note par ailleurs chez ces candidats, une bonne réactivité par rapport aux questions du jury et une grande richesse culturelle. Ces candidats ont manifesté beaucoup d'intérêt pour la langue dans laquelle ils s'exprimaient.

D'une manière générale, quelque soit la langue choisie, les résultats modestes (voire médiocres) sont essentiellement dus à:

- une présentation lacunaire et un défaut d'analyse approfondie

Malgré des efforts en méthodologie, les présentations des documents n'ont pas été suffisamment détaillées. De nombreux candidats ont semblé manqué de préparation. Les textes étaient compris de manière globale. Pour un grand nombre d'entre eux, un manque de culture générale et de réflexion personnelle sur des sujets d'actualité, n'a pas permis de développer de manière satisfaisante les problématiques ou d'élargir les thèmes.

- une qualité de langue orale médiocre

Les principales lacunes se sont situées, une fois de plus, sur le plan linguistique. L'expression orale, très laborieuse, a découlé d'une prononciation défectueuse, d'une maîtrise relativement faible du schéma intonatif, d'une grande pauvreté lexicale (vocabulaire souvent basique ou utilisation d'expressions figées, pas toujours appropriées), de lacunes grammaticales récurrentes (barbarismes, gallicismes, grosses difficultés syntaxiques, accords inexistantes, utilisation des temps approximative...).

RECOMMANDATIONS AUX FUTURS CANDIDATS

On ne saurait donc trop conseiller aux candidats en préparation à cette épreuve, de :

- Travailler la méthodologie ;
- S'entraîner à la lecture oralisée ;
- S'entraîner à la pratique de l'écoute et de la conversation ;
- Travailler méthodiquement les aspects phonétique et phonologique de la langue choisie (rythme, intonation, prosodie) ;
- Travailler en profondeur l'application des règles grammaticales ;
- Développer son vocabulaire pour satisfaire aux exigences des discussions nourries auxquelles les analyses donnent souvent lieu ;
- Développer davantage l'argumentation ;
- Se détacher du texte proposé pour une plus grande ouverture sur le monde ; se tenir informé de l'actualité en écoutant ou lisant la presse étrangère ;
- Apprendre à gérer le stress provoqué par une épreuve orale devant un jury.
- Prêter attention à sa tenue, son attitude lors de l'épreuve.

* * * * *

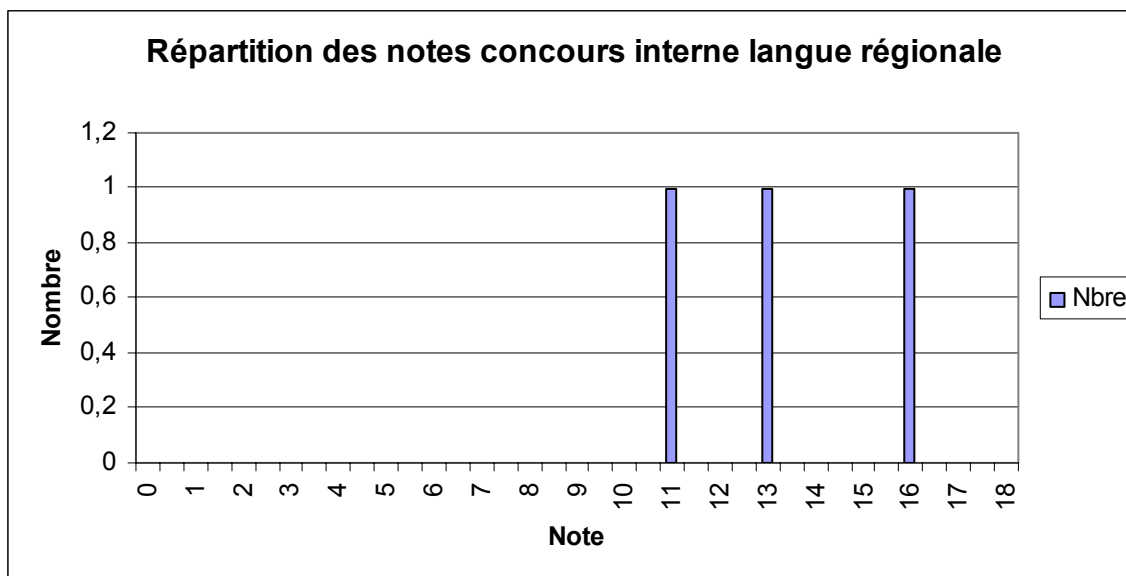
c. Créole

I : REPARTITION DES NOTES

Répartition des notes du concours interne langue régionale (oral obligatoire):

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|----|--|
| Note | 0 | 0,5 | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 | 5,5 | 6 | 6,5 | 7 | 7,5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | 10 | |
| Nb candidats | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|
| 10,5 | 11 | 11,5 | 12 | 12,5 | 13 | 13,5 | 14 | 14,5 | 15 | 15,5 | 16 | 16,5 | 17 | 17,5 | 18 | 18,5 | 19 | 19,5 | 20 |
| | 1 | | | | 1 | | | | | | 1 | | | | | | | | |

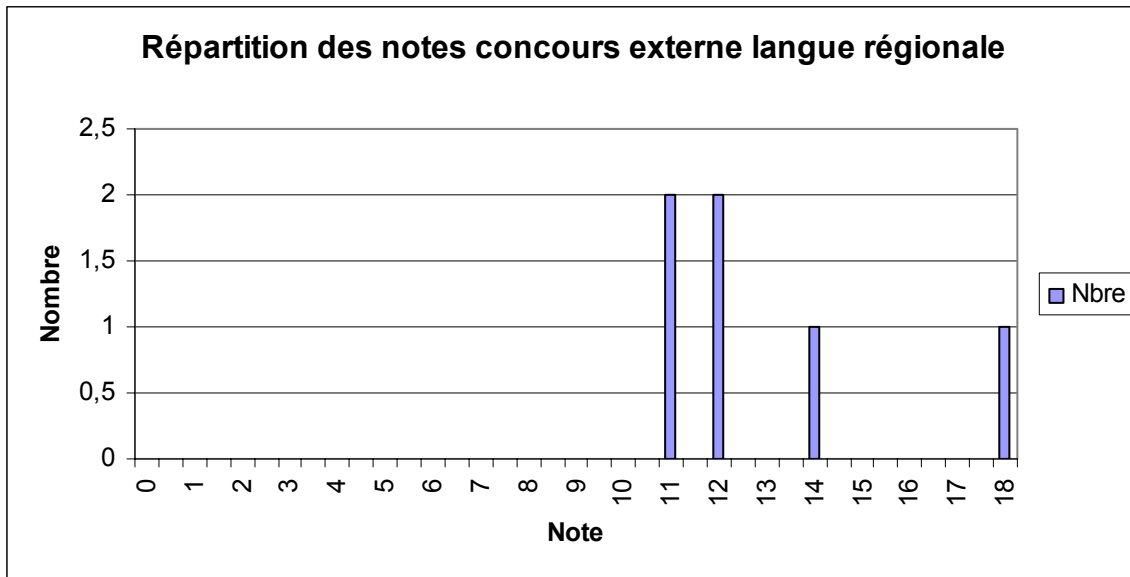


| | |
|-------------------|--------------|
| moyenne | 13,33 |
| médiane | 13 |
| écart type | 2,52 |

Répartition des notes du concours externe spécial langue régionale (oral obligatoire):

| Note | 0 | 0,5 | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 | 5,5 | 6 | 6,5 | 7 | 7,5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | 10 | |
|--------------|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|----|--|
| Nb candidats | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|
| 10,5 | 11 | 11,5 | 12 | 12,5 | 13 | 13,5 | 14 | 14,5 | 15 | 15,5 | 16 | 16,5 | 17 | 17,5 | 18 | 18,5 | 19 | 19,5 | 20 |
| | 2 | | 2 | | | | 1 | | | | | | | | 1 | | | | |

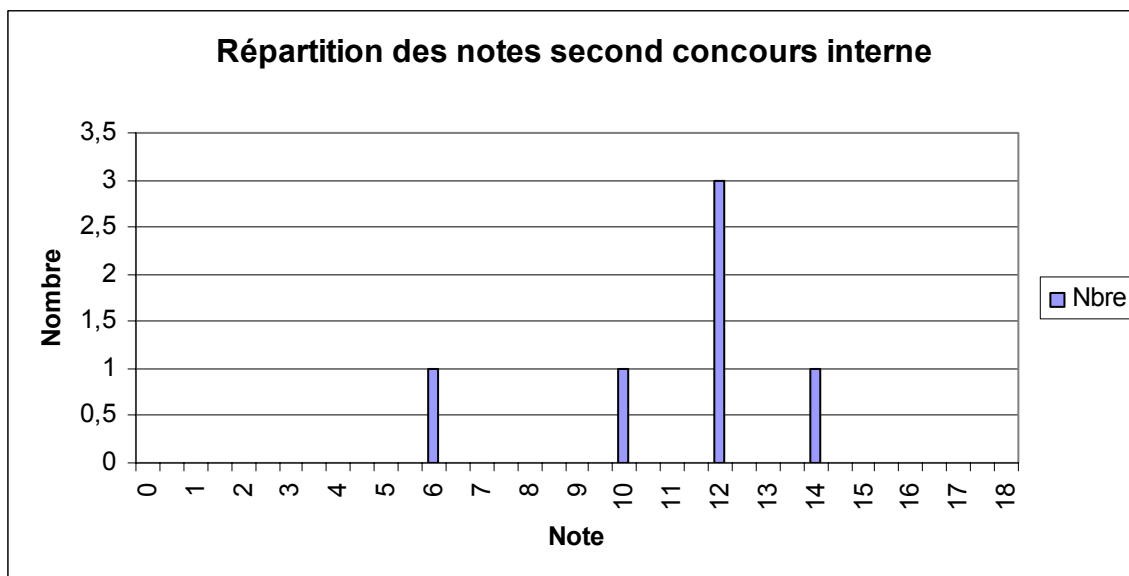


| | |
|-------------------|-------------|
| moyenne | 13 |
| médiane | 12 |
| écart type | 2,68 |

Répartition des notes du second concours interne (oral facultatif):

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|----|---|
| Note | 0 | 0,5 | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 | 5,5 | 6 | 6,5 | 7 | 7,5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | 10 | |
| Nb candidats | | | | | | | | | | | | | 1 | | | | | | | | | 1 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|--|
| 10,5 | 11 | 11,5 | 12 | 12,5 | 13 | 13,5 | 14 | 14,5 | 15 | 15,5 | 16 | 16,5 | 17 | 17,5 | 18 | 18,5 | 19 | 19,5 | 20 | |
| | | | 3 | | | | 1 | | | | | | | | | | | | | |

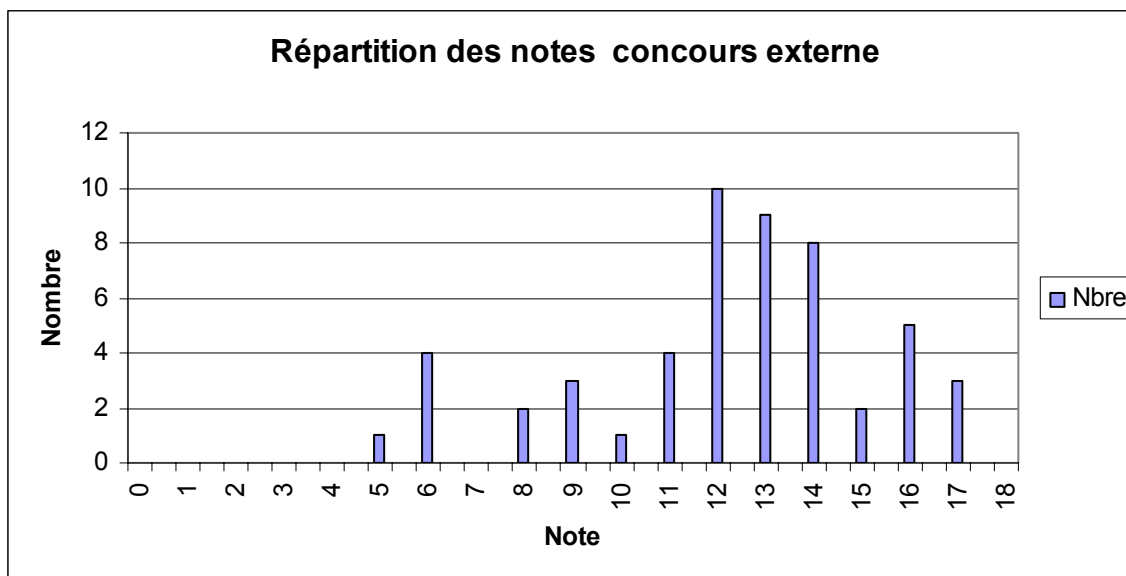


| | |
|-------------------|-------------|
| moyenne | 11 |
| médiane | 12 |
| écart type | 2,76 |

Répartition des notes du concours externe (oral facultatif):

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--------------|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|----|
| Note | 0 | 0,5 | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 | 5,5 | 6 | 6,5 | 7 | 7,5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | 10 |
| Nb candidats | | | | | | | | | | | 1 | | 4 | | | | 2 | | 3 | | 1 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|
| 10,5 | 11 | 11,5 | 12 | 12,5 | 13 | 13,5 | 14 | 14,5 | 15 | 15,5 | 16 | 16,5 | 17 | 17,5 | 18 | 18,5 | 19 | 19,5 | 20 |
| | 4 | | 10 | | 9 | | 8 | | 2 | | 5 | | 3 | | | | | | |



| | |
|-------------------|--------------|
| moyenne | 12,25 |
| médiane | 13 |
| écart type | 3,03 |

II : NATURE ET DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve, obligatoire ou facultative, consiste en un entretien en langue créole avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue créole. L'épreuve obligatoire dure trente minutes. L'épreuve facultative dure vingt minutes. Le temps de préparation est de trente minutes pour toutes les épreuves.

III : COMMENTAIRES GENERAUX ET RECOMMANDATIONS AUX FUTURS CANDIDATS (pour l'ensemble des concours)

Commentaires généraux et recommandations aux futurs candidats :

- **Candidats :**

Seuls deux candidats admissibles ne se sont pas présentés aux épreuves sur l'ensemble des concours.

L'épreuve orale permet d'évaluer la connaissance de la culture régionale ainsi que les compétences et connaissances langagières telles : la capacité à comprendre à l'oral comme à l'écrit, la capacité à réagir et parler en interaction orale, la maîtrise de la phonologie, la maîtrise de la syntaxe.

- **Choix du sujet :**

Le sujet s'impose aux candidats.

- **Traitement des sujets :**

Globalement, le jury constate des performances moyennes des candidats, meilleures pour les épreuves obligatoires.

Certains candidats se sont distingués par des prestations de bon niveau.

Concernant la connaissance de la culture régionale, le niveau est généralement insuffisant. Les repères historiques et géographiques sont trop souvent absents. La culture littéraire notoirement défailante.

Concernant le niveau de langue, le jury regrette une pauvreté lexicale, de nombreux calques de la langue française. L'expression est parfois familière.

Concernant la capacité à exposer à partir du document, le jury déplore des capacités réduites d'analyse, une incapacité fréquente à prendre de la distance.

• **Conseils généraux :**

- Lire des ouvrages en langue créole pour mieux maîtriser les registres de langue courant et soutenu.
- Améliorer le niveau de culture ; acquérir les repères historiques et géographiques.
- S'exercer à produire des exposés oraux thématiques en temps limité.

Conclusion :

Le jury constate avec satisfaction un intérêt croissant pour la langue et la culture régionales. Il espère une amélioration des performances orales au cours des futures sessions.

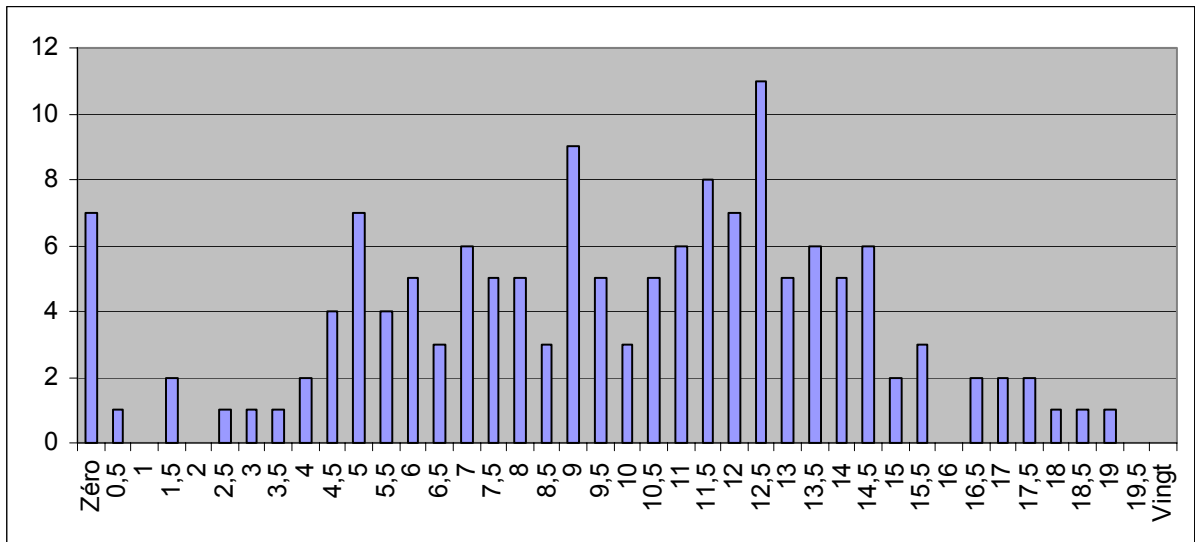
* * * * *

d. E.P.S.

Répartition des notes d'option (course):

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----------|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|----|---|
| Notes | 0 | 0,5 | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 | 5,5 | 6 | 6,5 | 7 | 7,5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | 10 | |
| candidats | 7 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 1 | 1 | 2 | 4 | 7 | 4 | 5 | 3 | 6 | 5 | 5 | 3 | 9 | 5 | 5 | 3 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| 10,5 | 11,5 | 12,5 | 13,5 | 14,5 | 15,5 | 16,5 | 17,5 | 18,5 | 19,5 | 20,5 | 21,5 | 22,5 | 23,5 | 24,5 | 25,5 | 26,5 | 27,5 | 28,5 | 29,5 | 30,5 | 31,5 | 32,5 |
| 5 | 6 | 8 | 7 | 11 | 5 | 6 | 5 | 6 | 2 | 3 | 0 | 2 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

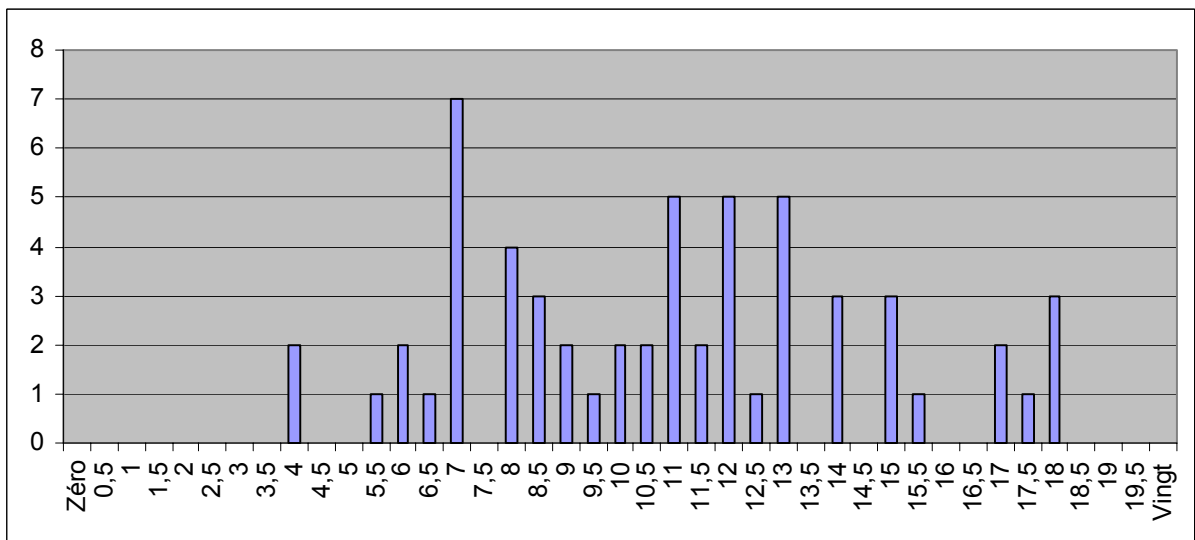


| | |
|-------------------|-------------|
| moyenne | 9,86 |
| médiane | 9,5 |
| écart type | 4,40 |

Répartition des notes d'option (danse):

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------------|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|----|
| Notes | 0 | 0,5 | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 | 5,5 | 6 | 6,5 | 7 | 7,5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | 10 |
| candidates | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 1 | 2 | 1 | 7 | 0 | 4 | 3 | 2 | 1 | 2 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------|---|------|---|------|---|------|---|------|---|------|---|------|---|------|---|------|---|------|----|
| 10,5 | 1 | 11,5 | 1 | 12,5 | 1 | 13,5 | 1 | 14,5 | 1 | 15,5 | 1 | 16,5 | 1 | 17,5 | 1 | 18,5 | 1 | 19,5 | 20 |
| 2 | 5 | 2 | 5 | 1 | 5 | 0 | 3 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 |



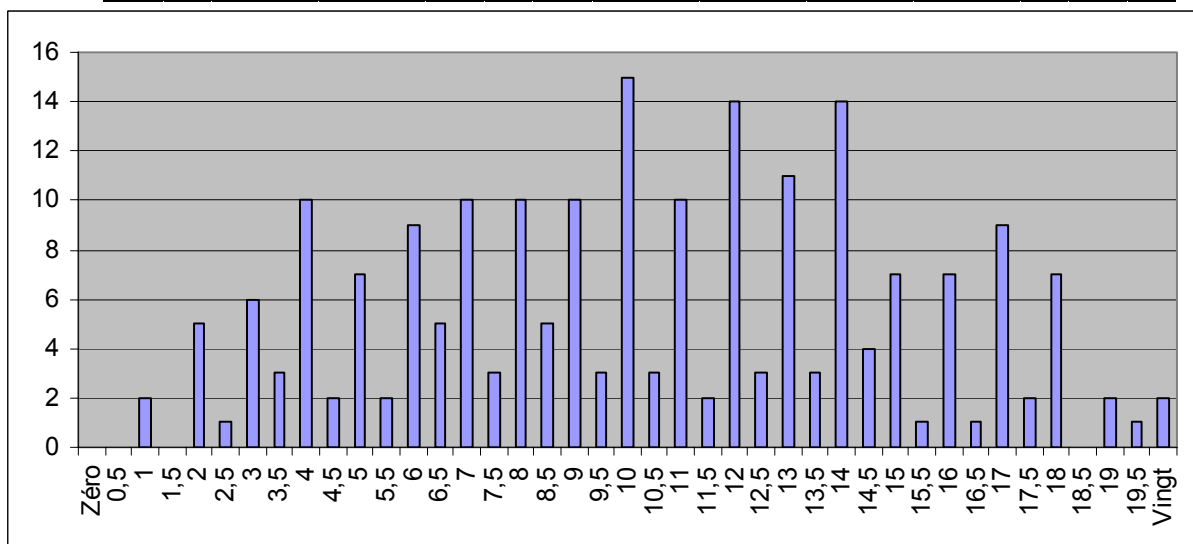
| | |
|----------------|--------------|
| moyenne | 10,46 |
| médiane | 11 |

| | |
|------------|------|
| écart type | 3,62 |
|------------|------|

Répartition des notes d'entretien EPS :

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----------|---|-----|---|-----|---|-----|---|-----|----|-----|---|-----|---|-----|----|-----|----|-----|----|-----|----|---|
| Notes | 0 | 0,5 | 1 | 1,5 | 2 | 2,5 | 3 | 3,5 | 4 | 4,5 | 5 | 5,5 | 6 | 6,5 | 7 | 7,5 | 8 | 8,5 | 9 | 9,5 | 10 | |
| candidats | 0 | 0 | 2 | 0 | 5 | 1 | 6 | 3 | 10 | 2 | 7 | 2 | 9 | 5 | 10 | 3 | 10 | 5 | 10 | 3 | 5 | 1 |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|------|----|
| 10,5 | 11 | 11,5 | 12 | 12,5 | 13 | 13,5 | 14 | 14,5 | 15 | 15,5 | 16 | 16,5 | 17 | 17,5 | 18 | 18,5 | 19 | 19,5 | 20 |
| 3 | 1 | 2 | 1 | 3 | 1 | 4 | 4 | 7 | 1 | 7 | 1 | 9 | 2 | 7 | 0 | 2 | 1 | 2 | 2 |



| | |
|-------------------|--------------|
| moyenne | 10.27 |
| médiane | 10 |
| écart type | 4,58 |

Nature et déroulement de l'épreuve :

L'épreuve se déroule en deux parties.

Les candidats réalisent la prestation physique qu'ils ont choisie au moment de l'inscription parmi les deux

options suivantes :

- activité d'expression : danse ;

ou

- course de 1500 m.

Elle est suivie d'un entretien avec le jury.

Durée de l'entretien : 20 minutes, dont 10 minutes d'exposé du candidat, et 10 minutes de réponse à des questions.

Chaque partie entre pour moitié dans la notation.

L'épreuve fait l'objet d'une notation unique sur 20.

L'épreuve de course s'est déroulée cette année au stade Pierre Alier de Fort de France.

L'épreuve de danse s'est déroulée au gymnase Donatien de Fort de France.

Commentaires généraux et recommandations aux futurs candidats :

Dans l'ensemble, la majorité des candidats a une bonne connaissance de l'épreuve.

Les prestations physiques en danse et en course sont de niveau moyen.

L'épreuve de course demande une préparation très sérieuse

Du côté des garçons, le barème, très difficile ne permet pas de notes maximales.

Pour l'épreuve d'entretien, il est conseillé aux futurs candidats de :

- présenter le plan de leur intervention pour donner de la lisibilité et de la cohérence à leur discours.

- de montrer leur capacité à transposer leur pratique dans l'enseignement de l'école primaire en s'appuyant sur un exemple concret.

- de proposer rapidement une démarche pédagogique cohérente où la place de l'élève sera mise en évidence.

Conclusion :

Les épreuves d'EPS du CRPE 2008 se sont déroulées dans de bonnes conditions.

Il est à noter que les moyennes des prestations physiques sont équilibrées.

Les candidats ont dans l'ensemble préparé cette épreuve avec sérieux.